

Feuille de route "grand âge et autonomie" : le mécontentement persiste

La mobilisation des personnels, des personnes âgées et des familles a permis d'imposer dans le débat public la dramatique situation de la prise en charge des personnes âgées en établissement et à domicile.

C'est la lutte unitaire, qu'ils et elles mènent ensemble, qui a contraint le gouvernement à présenter son plan. Néanmoins, les annonces faites par la Ministre Buzyn sont plus qu'insuffisantes et ne répondent en rien aux revendications portées.

Ce plan est en deçà du plan "solidarité grand âge" dont nous avons dénoncé le manque d'ambition. La faiblesse des propositions n'a d'égale que le désarroi des personnels et des familles face à cette situation de crise.

Si on regarde dans le détail, il n'est pas précisé l'origine des financements : s'agit-il d'une ponction ou d'une rallonge sur un budget existant ou est-ce une enveloppe nouvelle ?

Ces annonces interviennent, de surcroît, après les mesures effectives de baisse des dépenses de santé dans le budget de la sécu...

Les patrons de groupes privés lucratifs d'EHPAD sont parmi les plus grandes fortunes de France (Challenge Juin 2018). Pourtant les moyens manquent encore et toujours pour travailler dignement au service des personnes âgées. Notre pays dispose largement des richesses nécessaires au financement de la prise en charge des personnes âgées en institution et à domicile. Sur ce dernier point, nous soulignons d'ailleurs l'absence de propositions.

Nous déplorons également que le rapport Iborra-Fiat n'ait pas inspiré le gouvernement, qui préconisait entre autres le doublement du nombre de personnels soignants.

Concernant Les revendications sociales du personnel (revalorisation salariale, temps et conditions de travail, rémunération des trajets dans l'aide à domicile, précarité des contrats...) rien n'est abordé dans les propositions ministérielles. Les salarié-es de l'aide aux personnes âgées restent donc corvéables à merci.

La fédération SUD Santé Sociaux exige la mise en œuvre des moyens indispensables à une prise en charge de qualité des personnes âgées quels que soient leur niveau de dépendances ou leur moyens financiers, tant en institution qu'à domicile. Bien que la situation soit connue et reconnue, par les pouvoirs publics et les parlementaires, elle reste dramatique sur le terrain pour les personnes âgées et les professionnel-les.

La mobilisation pour la dignité humaine doit continuer, s'amplifier.

Signons en masse la carte pétition afin de faire connaître au plus haut de l'Etat nos légitimes revendications.

Contact SUD Santé Sociaux : Héloïse VALLES : 06 60 87 94 20

Paris le 8 juin 2018

